



Madame la Première Présidente, Monsieur le Procureur Général^[1]_[SEP]

Cette commission permanente d'études est la dernière que nous connaissons sous la forme actuelle. Après les élections professionnelles, nous siégerons au comité social d'administration avec les magistrats dans une communauté de travail que les agents du greffe et les magistrats connaissent déjà en juridiction.

Dans les juridictions justement le greffe est à bout. Les conditions de travail sont plus que mauvaises et certains jours travailler relève d'un défi tant les logiciels métiers ne fonctionnent pas. Nous pouvons citer, la malheureusement bien connue, Cassiopé mais aussi le portail civil Portalis, dont la mise en place était prévue pour 2017 et qui fonctionne tellement bien que les sites Pilotes, comme le CPH de Bordeaux, utilise le vieux logiciel WinGes.

La large mise en place du télétravail, promise par le ministère peine à se mettre en place tant l'informatique et les moyens ne suivent pas.

Nos salaires, dont le point indice est bloqué depuis de nombreuses années, ne permettent plus de vivre correctement dans une ville où les loyers ne cessent d'augmenter. Comment ne pas y voir une marque de profond mépris du ministère de la justice envers ses agents du greffe ?

Les dernières annonces sur le budget ressemblent à une gifle : comment peut on annoncer une revalorisation importante pour les magistrats et rien pour le greffe ? Quel est le but du ministère à part casser le collectif de travail et créer des tensions dans des juridictions qui croulent sous le travail ?

A l'UNSa SJ, nous ne nous trompons pas de combat : la revalorisation de la grille des magistrats judiciaires est plus que justifiée, elle était attendu depuis de nombreuses années et elle reconnaît la difficulté d'exercer ce métier mais celui agents du greffe l'est également et cela doit se voir sur le salaire.

Combien de sonnettes d'alarme faudra t il tirer pour être entendu ?

Face à notre désarroi et à la perte de sens de notre métier, le ministère

répond : contractuels et détachements entrant de fonctionnaires de catégories B d'autres ministères...

L'UNSA SJ restera aux côtés des agents pour les défendre et faire porter leur voix : le ministère ne pourra indéfiniment rester sourd au mal-être des greffes.

Caroline Larché, Secrétaire Régionale Nouvelle Aquitaine
Le bureau de secteur de Bordeaux